

TEMPO!

ACCUEIL DE LOISIRS
PÉRISCOLAIRE MUNICIPAL

NIVEAU
CE2/CM

SABLES ÉLÉMENTAIRE

PROGRAMME D'ACTIVITÉS

DU 5 MAI AU 4 JUILLET 2025 INCLUS

INSCRIPTIONS OUVERTES DU 28 MARS AU 18 AVRIL

Riorges
LA VILLE NATURE

LES ACTIVITÉS PROPOSÉES DE 16H15 À 17H30

LUNDI

*Adhésion annuelle par enfant : 5€, 10€ ou 20€ selon le quotient familial,
pour une participation illimitée aux activités (sous réserve de places disponibles)*

ASTRONOMIE Au programme : alimentation de ton cahier d'astronomie à travers des dessins et des écrits. Échanges interactifs pour partager tes découvertes et créations. Observation du ciel au télescope pour voir la lune et d'autres objets célestes. *Atelier encadré*

OU *par Anthony Harang de ACLV.*

LAND ART Bois, feuilles, brindilles, cailloux, fleurs, écorces, herbes. Exprime ta créativité en réalisant des oeuvres à partir d'éléments naturels ! *Atelier encadré par Evelyne Catheland.*

MARDI

NOUVEAU ILLUSTRATION MANGA Découvre le dessin-manga et crée ton histoire et ton personnage. C'est toi le ou la mangaka. *Atelier encadré par Anthony Harang de ACLV.*

OU FOOTBALL Tu as un ballon dans la tête ? Cet atelier est pour toi !
Atelier encadré par Nathan Gauthier, éducateur sportif au Riorges Football Club.

JEUDI

CRÉA'CALQUE ET MANDALAS À partir d'un modèle calqué sur une feuille fine, tu vas après avoir repassé les contours, personnaliser ton dessin en y ajoutant des motifs, des détails et un décor tout en couleur. Tu feras également de magnifiques mandalas. *Atelier encadré Tatiana Sabio.*

OU GOLF Clubs de golf adaptés, balles en mousse et c'est parti pour la découverte du golf, sous la houlette d'Éric, professeur de golf. *Atelier encadré par Éric Serol.*

VENDREDI

JEUX TRADITIONNELS Fruits d'une culture et d'une histoire, les jeux traditionnels, tels que les «barres», la balle aux prisonniers ou l'épervier sont des jeux moteurs avec des règles précises, simples et universelles.

Atelier encadré par Evelyne Catheland.

Toutes les activités sont susceptibles de se dérouler à l'extérieur de l'école avec déplacement à pied ou en car et peuvent être remplacées si une opportunité se présente (spectacles, visites, etc.).

Les activités sont conçues dans une logique de loisirs et de découvertes pour l'enfant.
Il est préférable que celui-ci choisisse librement !



AUTRES POSSIBILITÉS APRÈS LA CLASSE

ÉTUDES SURVEILLÉES DE 16H15 À 17H15

Service gratuit ouvert à tous.
Inscription auprès des enseignants.

GARDERIE PÉRISCOLAIRE DE 16H15 À 18H30

Service gratuit réservé aux enfants dont les deux parents justifient qu'ils travaillent ou ont des contraintes d'emploi du temps particulières.
Dérogation possible entre 17h15 et 17h30 si frère ou sœur en activité Tempo – contactez le service Enseignement.

S'INSCRIRE POUR L'ANNÉE 2024-2025

INSCRIPTION EN MAIRIE

Si votre enfant n'était pas inscrit lors des premières périodes, une inscription préalable en mairie est nécessaire pour bénéficier de l'ensemble des services proposés. La sélection des activités se fait ensuite sur le Portail Famille, accessible depuis le site de la Ville : www.riorges.fr.

Les personnes ne disposant pas d'un accès à internet peuvent se rendre au service Enseignement pour les inscriptions et pour la sélection des activités de chaque trimestre.

Pour rappel, Tempo fonctionne sur la base d'une adhésion annuelle de 5€, 10€ ou 20€ selon le quotient familial (20€ pour les non-Riorgéois). Les garderies et études sont, quant à elles, des services gratuits.

PIÈCES À APPORTER POUR L'INSCRIPTION

Attestation d'assurance en responsabilité civile scolaire et extrascolaire, carnet de santé de l'enfant, livret de famille, un justificatif de domicile, la fiche de renseignements et la fiche sanitaire (disponibles en mairie ou téléchargeables sur le Portail Famille).

Pour bénéficier du tarif selon le quotient familial, fournir soit : une attestation de quotient familial CAF, votre dernier avis d'imposition ou un justificatif de toute autre ressource imposable. *Si vous avez déjà fait calculer votre quotient familial pour la restauration scolaire ou Loisiriorges, il n'est pas nécessaire d'effectuer à nouveau cette formalité.*

DU 28 MARS AU 18 AVRIL SÉLECTIONNEZ LES ACTIVITÉS EN LIGNE

Pour l'accueil périscolaire, **l'année est divisée en trois périodes**. Une sélection des activités est nécessaire pour chaque période, elle s'effectue sur le Portail Famille accessible depuis le site internet de la Ville : www.riorges.fr. Choisir « Inscrire les enfants à de nouvelles activités », puis sélectionner « Centre de loisirs ».

La sélection des activités de la troisième période (du 5 mai au 4 juillet 2025) est ouverte du 28 mars au 18 avril inclus. **La validation des choix sera consultable** sur le Portail Famille, dans la rubrique « Visualiser les activités de mes enfants », à partir du mardi 22 avril.



POUR TOUT RENSEIGNEMENT

SERVICE ENSEIGNEMENT

04 77 23 62 69 - service.enseignement@riorges.fr

SERVICE JEUNESSE

04 77 23 80 24 - service.jeunesse@riorges.fr

WWW.RIORGES.FR



santé
famille
services

